

Décision Générale colonial

Décision n° 92-174-1911 Mouvement.

n° 92-174-1911

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 12 avril 1911
Numéro JO n° 174 du 01/05/1911	Date du numéro 1 mai 1911

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 4 mois à passer en France est accordé à M. Casanova, brigadier des Douanes.